

La «nation de la volonté» exige le respect des langues nationales



François Cherix

Enfant, ma première image de la Suisse fut celle d'un puzzle à quatre couleurs, chacune représentant une langue différente. Très tôt, j'ai appris que ma patrie était le pays où l'on parle l'allemand, le français, l'italien et le romanche, comme le montraient les inscriptions figurant sur les passeports des adultes. Expérience initiatrice, j'ai été emmené à Berne par mes parents, pour y prononcer mes premiers mots d'allemand. Je me souviens très bien de ma fierté d'être devenu un vrai Suisse, puisqu'on m'avait répondu dans cette langue, probablement attendri par le petit charabia que j'avais bravement articulé.

Plus tard, j'ai toujours ressenti comme un privilège le fait de pouvoir vivre à cheval sur plusieurs cultures, comme si j'étais assis sur le toit de l'Europe. Aujourd'hui, sans aucun doute, cette fascinante diversité me séduit et m'attache à la Suisse. Autrement dit, mon appartenance au pays tient à l'intégration dans ma conscience patriotique de différentes cultures, qui elles aussi acceptent et défendent la mienne.

C'est très exactement ce principe de la «nation de la volonté» qu'attaque le parlement thurgovien en renonçant à l'apprentissage précoce du français (lire LT des 26 et 27.08.2014). Au-delà du débat pédagogique, qui trouvera autant d'experts pour dire une chose que son contraire, il existe une question de portée existentielle. Voulons-nous maintenir en

vie l'alliance fédérale ou laisser les liens entre citoyens se distendre et le destin commun se défaire? La cohésion nationale, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit, repose sur l'acceptation et la connaissance de nos différences. Ce sont elles qui nous lient, elles qui nous rendent plus forts et plus vastes. Aucune monoculture, qu'elle soit la domination brutale des uns sur les autres ou la dilution craintive de nos singularités dans une uniformité mensongère, ne peut assurer le succès de notre aventure commune.

Voulons-nous maintenir en vie l'alliance fédérale ou laisser les liens entre citoyens se distendre?

Or, cette connaissance réciproque exige la découverte rapide des langues nationales, expressions charnelles des cultures. Car la langue n'est pas un simple vecteur de communication. C'est la pulpe de l'esprit, la peau de la littérature, le territoire qu'une conscience habite. Elle est mémoire, idée, vision. S'exprimer en allemand, en français, en italien, en arabe ou en russe produit des effets majeurs sur les contenus transmis. Entrer dans la langue d'autrui, c'est s'installer dans sa maison, revêtir ses habits, changer ses lunettes. Jamais l'anglais n'offrirait aux Confédérés cette compréhension de la pensée voisine qui naît au fur et à mesure que l'on prononce ses mots.

Par conséquent, le débat sur l'enseignement des langues nationales ne relève pas de jeux linguistiques ou pédagogiques, mais aussi d'une forme d'éducation civique et culturelle, servant à terme une démocratie

vivante. De la même manière qu'il s'approprie son pays en dessinant son contour, le petit enfant découvre sa nature en prononçant ses musiques. Pourquoi l'écolier suisse n'aurait-il pas du plaisir et de la fierté à pouvoir dire quelques phrases l'unissant à ses compatriotes? Pourquoi une sensibilisation précoce ne pourrait-elle pas être considérée comme un premier voyage ludique à travers nos régions? Ces interrogations montrent que nous sommes dans une problématique autant d'apprentissage de la Suisse que d'une langue quelconque. Sans surprise, cette dimension existentielle est occultée par les adversaires du français précoce. Ainsi, dans l'édition du 24 heures du 21.08.2014, Verena Herzog, conseillère nationale UDC, tombe le masque. «Seule une minorité des Suisses allemands auront besoin du français dans leur vie professionnelle», affirme l'élué thurgovien. Cette déclaration réduit une langue nationale et européenne à un pauvre utilitarisme économique. La Suisse romande n'est pas un enjeu pour le développement d'une belle carrière, donc elle n'existe pas. En s'inspirant de cette approche, il serait possible de prétendre stupidement que les dialectes alémaniques doivent être oubliés, puisqu'ils ne servent à rien à l'échelle de l'Europe ou du monde et que, de surcroît, ils ne donnent accès à aucune littérature.

Dans ce combat pour disqualifier le français, l'UDC est en première ligne. On pourrait s'étonner que ce parti aux accents identitaires fasse si peu de cas de l'identité suisse, qui reste par définition multiculturelle. On méconnaîtrait ainsi sa nature, pourtant transparente. En fait, l'UDC ne doit pas être appréhendée comme un parti classique, mais bien comme un «mouvement po-

luliste», inféodé à Christoph Blocher, qui instrumentalise les citoyens, dévoie la démocratie directe et détruit la Suisse en prétendant la sauver par un nationalisme pur et dur. Une telle croisade n'a que faire d'une minorité francophone, encore rebelle à un isolement complet. Une telle exaltation nationaliste ne peut que vouloir éradiquer la diversité, au profit d'une monoculture alpine et alémanique. Aujourd'hui, pour certains, le français ne représente plus qu'un mauvais bavardage, pratiqué par de mauvais patriotes.

Le débat sur les langues illustre la perte de ce qui fit l'attrait et le succès de la Suisse. La tolérance, la curiosité, l'ouverture aux autres, le cosmopolitisme, le mélange des courants de pensée s'effacent au profit d'un repli narcissique sur quelques fantasmes étriés. Certes, enseigner les langues nationales en primaire exige un effort collectif, une intention politique, la conviction que l'éducation constitue un acte de civilisation, qui dépasse largement le simple investissement économique. Mais la «nation de la volonté» survivra-t-elle, si elle s'abandonne à la «volonté nationaliste» de ses populistes? Cette question brûlante n'est plus théorique. Nous devons la trancher. Courageusement.

Spécialiste en communication politique et essayiste

Vous et nous

Vous écrivez



Homoparentalité

Dr Jean Martin, ancien membre de la Commission nationale d'éthique, Echandens (VD)

Le Tribunal administratif de Saint-Gall vient de reconnaître la qualité de parents aux membres d'un couple partenariat masculin, revenu au pays avec un enfant né de mère porteuse en Californie dans un cadre juridique conforme aux lois de cet Etat. La grossesse pour autrui est admise dans plusieurs pays occidentaux dont on ne peut guère alléguer qu'ils ne seraient pas «civilisés», mais pas par la loi suisse. Dans des fonctions antérieures, j'ai eu à me préoccuper de notions comme la primauté en droit de la famille du bien-être de l'enfant. L'ennui, c'est que la traduction dans la réalité de ce critère, en soi fait l'unanimité et est si «parlants», s'avère bien difficile et imprécise. Sur le point qui nous occupe: selon les travaux récents psychologiques et pédopsychiatriques en nombre croissant, rien ne montre que les enfants ayant grandi en milieu homoparental ont des trajectoires de vie plus difficiles, moins équilibrées, que l'enfant lambda qui a pour parents une femme et un homme. On peut noter aussi que la possible ignorance de qui est son père ou sa mère biologique n'est en rien nouvelle; cela est arrivé tout au long de l'histoire et cela continue là où des dons de sperme ou d'ovule sont faits anonymement. Question générale: comment fait-on quand des personnes vont réaliser à l'étranger ce qui n'est pas admis dans leur pays, ceci alors que l'action en question ne fait de tort à personne; en tout cas pas de tort avéré par des données objectives, et on ne saurait fonder des interdictions légales sur des «croyances». Sans doute peut-on trouver ébouriffante l'évolution de notre société. C'est aussi mon cas. Mais des sentiments ne sauraient avoir pour conséquence que des enfants soient privés de droits fondamentaux. Arrivés sans l'avoir voulu, comme tous les enfants, il n'est pas imaginable qu'ils soient désavantagés, «punis», à cause des circonstances de leur naissance. C'est le droit civil qui alors doit être aménagé, pas des enfants qui devraient être déclarés de seconde zone.

Un suicide pas si sublime

Irina Inostroza, Stop Suicide, Genève

[...] Dans «Virginia Woolf, sublime liquidation», (LT du 02.08.2014), Marie-Claude Martin questionne tout en finesse les stéréotypes autour du suicide de Virginia Woolf. Elle décrit la complexité des causes de son suicide et montre qu'il est perçu comme la seule solution à une situation jugée sans espoir («le suicide me paraît parfaitement sensé»). Fissurant l'image pathologique qui verrait en V. Woolf une «maniaco-dépressive», elle tacle le mythe de l'artiste torturée et souligne la «nécessité» et la «capacité de résilience» de l'écrivaine face à de nombreux deuils, à des abus sexuels dans l'enfance, à la dépression, qui est aussi celle du monde qui l'entoure vers 1940.

Cependant, sous prétexte de ne pas reproduire l'image d'une «grande dépressive», d'une «démence», la fin de l'article propose une réinterprétation tout aussi simpliste: l'écrivaine ne se serait pas suicidée car elle voulait cesser de souffrir mais pour accéder au style parfait, à une «forme d'accomplissement». Considérer que cet acte confère une valeur ajoutée à l'œuvre, n'est-ce pas rendre gloire à ce suicide? Ce message est potentiellement dangereux car il pourrait inciter d'autres personnes à adopter un comportement similaire, désespérant du suicide d'une femme «libre» et «déterminée»... L'idée sous-jacente relève plutôt d'une conception romantique de ce qu'est en fait le suicide: une impasse.

Et puis, l'impensé demeure: sa souffrance était simplement humaine même si elle résultait d'une combinaison de circonstances complexes, individuelles et sociales. Tous les écrivains qui ont des pensées suicidaires ne passent pas à l'acte, leur travail leur servant même parfois de catharsis. Reconnaître que Virginia Woolf vivait une période difficile ne revient pas à la traiter de folle mais incite à se demander comment chacun d'entre nous peut faire chemin avec sa propre souffrance. C'est là aussi le but de la prévention.

Caisse publique

Ignace Morand, Préverengues (VD)

Afin de pouvoir nous prononcer en toute lucidité sur la caisse publique (en notation populaire le 28 septembre), il me paraîtrait important de connaître les éléments suivants:

- Quelles sommes sont dépensées annuellement en publicité par les caisses actuelles? Cela pourrait jouer un rôle vu qu'une caisse étatique n'en a pas besoin
- Quelles sont les sommes représentées annuellement par les salaires des directions actuelles? Il serait intéressant aussi de savoir ce que gagneraient les directions des nouvelles caisses.
- Il est probablement naïf de ma part de croire que ces informations vont nous être communiquées, mais on peut rêver.
- A l'heure actuelle c'est l'Etat qui paie aux caisses, via les aides sociales, certains frais de personnes dans le besoin; on peut donc dire que ces caisses sont ainsi, en partie, subventionnées. En cas de vote positif, cet argent au moins resterait «entre nous» [...].

Les iconoclastes et nous



David Laufer

En Irak, le califat de l'Etat islamique en Irak et au Levant, qui a pris pied au nord du pays, a pris pour cible, entre autres, les vestiges archéologiques de Ninive. A lire le compte rendu qu'en font les médias européens, nous devons voir là un des signes les plus évidents de barbarie, qu'accompagnent les meurtres et les évacuations de chrétiens et de Yézidiés par milliers. Le quotidien *Libération* titrait récemment sur «Les statues de l'antique Ninive menacées», comme si cela représentait effectivement un danger ou une catastrophe quelconques.

La rage du califat contre l'archéologie sumérienne porte un nom: l'iconoclasme. Détruire physiquement les traces d'un passé encore visible est une passion humaine universelle. Pour citer quelques exemples, rappelons, dans le désordre, la rage des réformés protestants qui détruisirent les représentations humaines dans les églises au début du XVIIe siècle; celle des révolutionnaires français qui détruisirent les tombeaux des rois à Saint-Denis; celle des Egyptiens qui fracassèrent méthodiquement les représentations de tant de pharaons à travers les âges; celle des talibans qui dynamitèrent les statues des

bouddhas de Bamiyan, la liste remplit des volumes entiers.

Détruire une statue est un acte d'une violence qui dépasse à certains égards le meurtre pur et simple. En décapitant les têtes des rois de Judas de la façade de Notre-Dame parce qu'elle croyait qu'il s'agissait des rois de France, la foule révolutionnaire de 1793 détruisait sa propre mémoire et la base même de ce qui constitue une part de son identité commune. Pourtant, on ne peut pas s'empêcher d'être profondément interpellé par cette audace incroyable, par ce geste freudien

L'opinion devient fataliste face aux massacres. Mais qu'on rabote un bas-relief du IIIe siècle, c'est la levée de boucliers

d'un peuple qui tue d'un seul coup son Père commun (même si cette destruction est également un aveu d'impuissance face à un passé honni mais toujours présent). L'iconoclasme permet aussi à un peuple d'affirmer tout à la fois sa solidarité, son rejet radical des ordres établis, et son désir passionnel d'un avenir meilleur. C'est un désir qu'il faut lire en creux puisqu'il s'exprime par la destruction, mais cette lecture est sans ambiguïté: «Du soleil faisons table rase, foule esclave, debout, debout!» chante l'*Internationale*.

Les opinions occidentales ont de plus en plus une approche fataliste, et c'est compréhensible, de la succession de massacres horribles qui ont lieu de Gaza à Karachi depuis des années. Mais qu'on rabote un bas-relief du IIIe siècle av. J.-C., et c'est la levée de boucliers.

Cette réaction est tout à fait logique: nous entretenons un fétichisme de masse pour notre passé, littéraire, architectural et artistique. Nous conservons tout, presque sans discrimination, sans égard aux coûts ou aux besoins pratiques des habitants d'aujourd'hui. Déjà Brassens y décelait une passion imbécile: «Maudits soient ces enfants de leur mère patrie, empalés une fois pour toutes sur leur clocher, qui vous montrent leurs tours, leurs musées, leur mairie...» Ce respect d'un passé divinisé exprime aussi notre incapacité à nous projeter dans l'avenir. Nous ne savons plus rêver à autre chose qu'à un meilleur salaire, à une vie sexuelle plus trépidante, à de plus beaux habits, etc. Nous sommes en train de perdre à la fois le sens de la communauté et le désir d'un avenir meilleur. C'est ainsi que nous idéalisons et figeons notre passé. Les bureaux des monuments historiques sont plus les gardiens d'un dogme que les administrateurs d'un patrimoine.

Ce culte du passé nous oblige et nous oppresse. A Vevey, la restauration d'une seule petite salle communale, vieille d'un siècle, d'une richesse esthétique et d'une utilité contestables, aura coûté 20 millions de francs aux finances

publiques. A Lausanne, la restauration du portail sud de la cathédrale aura duré trente-cinq ans et coûté des dizaines de millions, une entreprise pharaonique dont la légitimité artistique, historique et touristique reste à prouver. Ces sommes, cumulées, représentent l'avortement de milliers, de millions d'opportunités d'investissement dans l'avenir et dans la résolution concrète des problèmes de toutes sortes auxquels nous faisons face.

Mais il semble que nous soyons incapables de nous libérer des mondes anciens. Nous préférons investir notre temps et notre argent à leur préservation maniaque, alors même que le monde actuel en plein bouleversement exige de nous toute notre originalité et notre audace. Ainsi ces fanatiques du califat nous font peur plus qu'ils ne nous indignent. Scrupuleusement, nous envions leur détermination aveugle et sourde aux sentiments. Ils veulent de toutes leurs forces un monde nouveau et tâchent de s'en donner, même confusément, les moyens. Ils savent que leur geste nous rendra fous de rage mais que nous ne risquerons rien pour les en empêcher. De ces iconoclastes modernes et de nous, il n'est pas toujours aisé de savoir lesquels sont les plus barbares.

Ecrivain et blogueur